



NOS ÉTABLISSEMENTS EN SEPTEMBRE 2009

Écoles primaires

Au Cœur-des-Collines
Côte-du-Nord
De la Vallée-des-Voyageurs:
Des Deux-Ruisseaux
Des Rapides-Deschênes
Des Trois-Portages
Du Dôme
Du Grand-Boisé
Du Lac-des-Fées
Du Mont-Bleu
Du Plateau
Du Vieux-Verger
Du Village
Euclide-Lanthier
Jean-de-Brébeuf
Notre-Dame
Saint-Jean-Bosco
Saint-Paul
Saint-Rédempteur

M. François Bélanger, directeur
Mme Marie-Claude Tremblay, directrice
Mme Kim-Anne de Champlain, directrice
M. Michel Letang, directeur
M. Robert Beaudry, directeur
Mme Nadia Corneau, directrice
Mme Patricia Ryan, directrice
M. Normand Pauzé, directeur
Mme Claudette Séguin, directrice
Mme Lynne Séguin, directrice
M. Serge Guitard, directeur
M. Guy Bélanger, directeur
M. Alain Rochette, directeur
Mme Danièle Bolduc, directrice
Mme Lise Duguay, directrice
Mme Chantal Laberge, directrice
Mme Céline C.-Renaud, directrice
Mme Michelle Lavigne, directrice
Mme Catherine Dubuc, directrice

Écoles secondaires

De l'Île
Des Lacs
Grande-Rivière
Mont-Bleu

M. René Bastien, directeur
M. Stéphane Desjardins, directeur
M. Stéphane Lacasse, directeur
Mme Nadine Peterson, directrice

Centres

Vision-Avenir
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
Centre l'Arrimage
Centre La Génération/St-François/Centre La Pêche

Mme Lucie Monfils, directrice
Mme Élise Lacroix, directrice
M. Alexandre Marion, directeur
M. Alexandre Marion, directeur

Services

Direction générale

Secrétariat général et Service des communications

Service des ressources éducatives
Service de l'éducation des adultes
Service de l'organisation scolaire et du transport
Service des technologies de l'information
Service des ressources humaines
Service des ressources financières
Service des ressources matérielles

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
Mme Sophie Ouellet, secrétaire générale et directrice des communications
Mme Lucie Demers, directrice
Mme Sylvie Maltais, directrice
M. Simon Leclair, directeur
M. Éric Bernatchez, directeur
M. Jean-Éric Lacroix, directeur
M. Rémi Lupien, directeur
M. Luc Pelchat, directeur

Code d'éthique et de déontologie

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LRQ chap. 1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires. Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires, en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site Internet de la Commission scolaire à l'adresse suivante : www.cspo.qc.ca.

En 2009-2010, aucune situation ou allégation de violation du code d'éthique et de déontologie n'a été enregistrée.

N.B. Il est à noter que l'emploi de la forme masculine désigne aussi bien la forme féminine dans le présent document.



Rapport annuel 2009-2010



Décembre 2010

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport des activités de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2009-2010. Cette année a été le théâtre de travaux importants commandés, d'une part, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la Loi 88 amenant des modifications à la gouvernance des commissions scolaires et, d'autre part, par les composantes politique et administrative de la Commission scolaire dans le cadre des orientations de la Commission scolaire en lien avec sa mission.

La Loi 88 prévoit une diminution du nombre de commissaires, un plus grand nombre de représentants de parents, la possibilité de personnes nommées par cooptation et l'élection de la présidence du conseil au suffrage universel. À la CSPO, le nombre de circonscriptions passerait de 21 à 10, et à ce nombre s'ajouteraient quatre commissaires parents et la présidence. Afin de se modeler sur sa réalité territoriale et de permettre des élections simultanées scolaires et municipales, le Conseil a demandé à la ministre l'ajout d'une circonscription supplémentaire. À ce jour, la ministre a retardé les élections scolaires prévues pour novembre 2011 et la Commission scolaire attend une réponse de la ministre afin de procéder à la révision de ses circonscriptions électorales.



La Loi 88 prévoit également de nouvelles règles en matière de reddition de compte. Chaque commission scolaire doit convenir avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport des mesures requises pour permettre l'atteinte des buts et des objectifs mesurables préalablement établis dans le cadre de sa planification stratégique. La Commission scolaire devra elle-même convenir avec chacun de ses établissements de semblables mesures. À cet effet, une Convention de partenariat a été conclue entre la Commission scolaire et la ministre (taux de diplomation de 81% d'ici 2020), et la Commission scolaire a débuté les travaux qui permettront la conclusion de Conventions de gestion et de réussite éducative avec ses établissements. La mise en application de cette nouvelle Convention de partenariat et des Conventions de gestion à venir amènera un repositionnement de la Commission scolaire vers un modèle de gestion axée sur les résultats et un alignement sur la Politique nationale de la persévérance et de la réussite scolaires. Ces changements importants ont nécessité et nécessiteront un accompagnement accru auprès de tous nos intervenants scolaires. Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, nos modèles de soutien pédagogique aux différents intervenants sont encore plus dynamiques et adaptatifs.

La Loi 88 prévoit que la Commission scolaire doit établir une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Cette procédure doit permettre au plaignant qui est insatisfait du résultat de l'examen de sa plainte de s'adresser à une personne qui sera désignée par le Conseil des commissaires sous le titre de protecteur de l'élève pour lui formuler un avis et, le cas échéant, lui proposer des correctifs. La procédure d'examen des plaintes a donc été révisée et, suite à un concours, madame Louise Ménard a été nommée protectrice de l'élève pour la CSPO, la CSHBO et la CSPN. Afin de permettre une amélioration de l'offre de services en formation professionnelle et en formation générale des adultes, la Commission scolaire a consulté la communauté quant à la modification de la destination d'une école primaire du territoire est en centre de formation générale des adultes. La réaction a été vive et la Commission scolaire a vite réalisé que la notion d'école de quartier au primaire est très importante pour la communauté. La Commission scolaire a donc retiré son projet et cherche d'autres avenues pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes qui ne viendront pas pénaliser les autres clientèles. Mis à part les investissements majeurs consentis dans le maintien des bâtiments et la résorption de leur déficit d'entretien, des travaux de construction d'une nouvelle école primaire pouvant accueillir près de 500 élèves, et qui a ouvert ses portes en septembre 2010, ont été réalisés.

En lien avec la réforme de la comptabilité scolaire basée sur les principes comptables généralement reconnus, la Commission scolaire a vu son déficit accumulé de 17 M\$ en 2008-2009 passer à un surplus accumulé de 16M\$ en 2009-2010. Cette situation est occasionnée par les ajustements que le MELS a dû apporter, à la suite aux changements de normes comptables. Le secteur des technologies de l'information aura été marqué par des travaux préparatoires à l'implantation de la téléphonie IP qui sera opérationnelle au cours de l'année 2010-2011. D'une année à l'autre, la Commission scolaire réitère, par ses travaux, son engagement dans l'appropriation du Renouveau pédagogique, l'amélioration de la qualité du français, l'utilisation des TIC en classe, la régionalisation de la formation professionnelle, l'amélioration du soutien aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et la promotion de l'école publique.

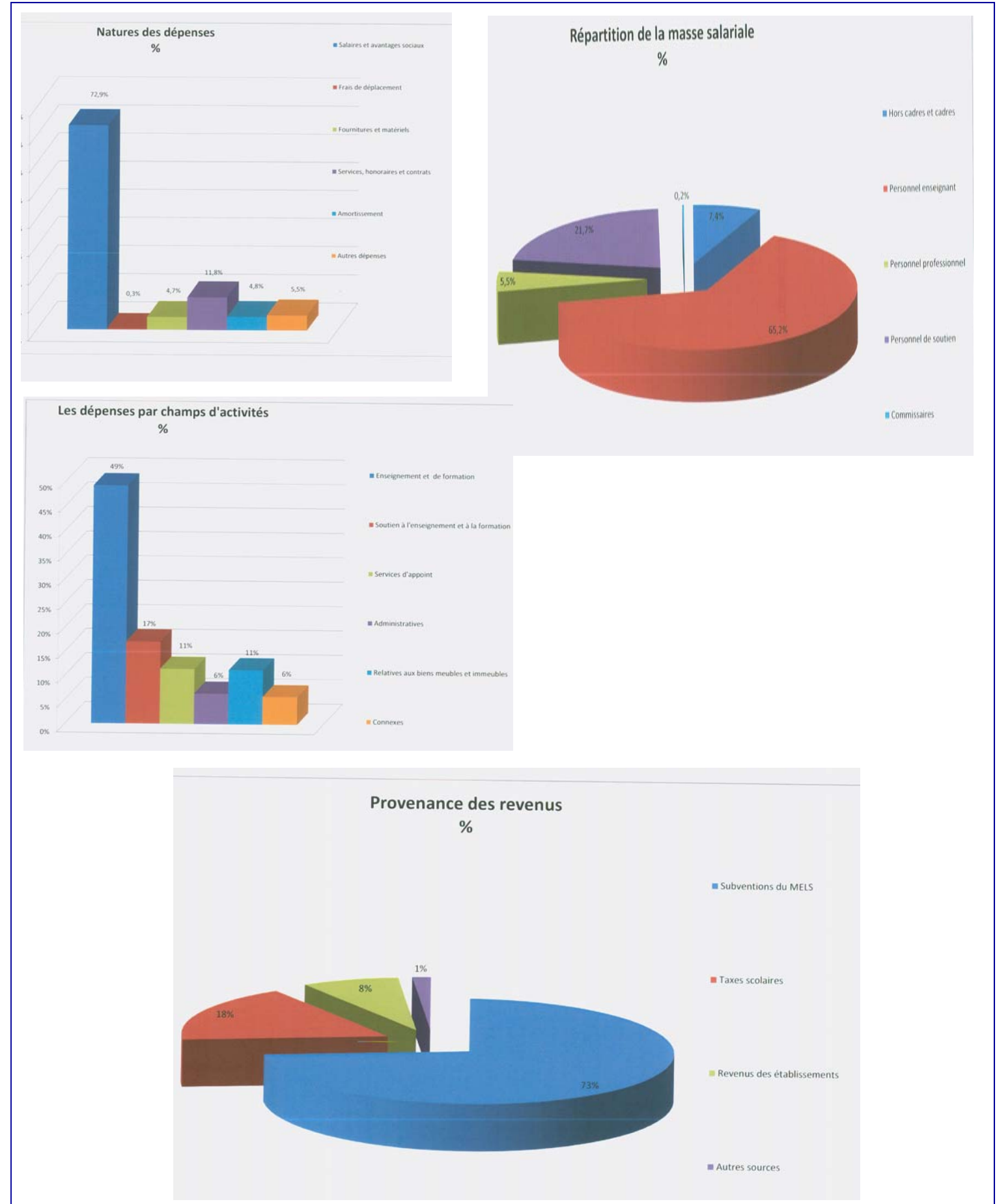
Enfin, il est important de souligner que tous ces travaux ont été réalisés en situation de renouvellement majeur au niveau du personnel d'encadrement. Ensemble vers la réussite, telle est notre devise. Et tous ces gestes que nous avons posés et que nous poserons, nous les voulons centrés sur l'élève, sur sa persévérance et sa réussite scolaires, avec l'appui des parents et de la communauté. Nous tenons à remercier les commissaires, les gestionnaires et tout le personnel pour leur engagement et leurs efforts soutenus. Sans eux, toute cette belle aventure serait vaine. Nous espérons que la lecture de ce rapport vous convaincra de l'importance que nous donnons aux actions et qu'elles traduisent bien notre volonté de voir l'élève réussir, notre ouverture et notre transparence envers la communauté et notre croyance en l'école publique où l'on cultive les réussites.

Le président du Conseil des commissaires,

Jocelyn Blondin

Le directeur général,

Jean-Claude Bouchard



NOS FINANCES

Nos finances 2009-2010

Répartition de la masse salariale	%	millier \$
Hors cadres et cadres	7%	6 424
Personnel enseignant	65%	56 966
Personnel professionnel	6%	4 810
Personnel de soutien	22%	18 945
Commissaires	0%	165
Total	100%	87 311

Les dépenses par champs d'activité

Enseignement et de formation	49%	64 692
Soutien à l'enseignement et à la formation	17%	22 316
Services d'appoint	11%	14 983
Administratives	6%	8 283
Relatives aux biens meubles et immeubles	11%	14 765
Connexes	6%	7 542
Total	100%	132 581

Les dépenses par nature

Salaires et avantages sociaux	72,9%	96 674
Frais de déplacement	0,3%	411
Fournitures et matériels	4,7%	6 223
Services, honoraires et contrats	11,8%	15 600
Amortissement	4,8%	6 411
Autres dépenses	5,5%	7 261
Total	100%	132 581

Provenance des revenus

Subventions du MELS	73%	99 158
Taxes scolaires	18%	23 853
Revenus des établissements	8%	10 465
Autres sources	1%	1 968
Total	100%	135 444

BILAN DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE

Orientation 1 : Des services éducatifs de qualité

Réalisations :

- ◆ Le Renouveau pédagogique est maintenant implanté jusqu'à la fin du secondaire;
- ◆ En Formation générale des adultes (formation de base commune) les travaux d'appropriation se poursuivent en vue d'une mise en application en septembre 2010;
- ◆ Un soutien est offert aux enseignants : communautés d'apprentissage, groupes de travail, d'échanges et d'analyse de pratiques, mentorat, plan d'accompagnement et de formation;
- ◆ Notre taux de diplomation, pour la cohorte 2001-2002, se situe à 69,6% et notre taux de décrochage (à la baisse) à 25,6%; notre taux de décrochage chez les garçons se situe maintenant à 28,4% (ce qui constitue une nette amélioration);
- ◆ Notre taux de réussite aux épreuves uniques du MELS est passé de 82,4% à 86%;
- ◆ Notre clientèle en FGA se maintient (655 élèves équivalents à temps plein - ETP) alors qu'en formation professionnelle, elle augmente de manière significative (902 ETP); le chiffre d'affaire du Réseautact dépasse maintenant 1 200 000\$; les services de reconnaissance des acquis (RAC) et d'accueil chez les adultes (SARCA) répondent bien au besoin;
- ◆ Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (ÉHDAA) et les élèves à risque constituent 16% de la clientèle au primaire, 26% au secondaire; le taux d'intégration de ces élèves en classe régulière se situe à 90% au primaire, 63% au secondaire. Plusieurs actions sont entreprises afin de desservir cette clientèle: implication des services complémentaires, orthopédagogie, Stratégie d'intervention agir autrement, intervention graduée... Les comités ÉHDAA sont de plus en plus actifs au sein des établissements et de la Commission scolaire;
- ◆ Le plan d'action en français est maintenant mis en application; on accorde une grande importance à l'implantation de stratégies de lecture dans l'ensemble des matières.

À poursuivre :

- ◆ Des efforts à investir en mathématique et en sciences, en exploration de la formation professionnelle, en sensibilisation à l'entrepreneuriat, dans le projet personnel d'orientation et dans les parcours de formation axée sur l'emploi;
- ◆ Le soutien aux enseignants en lien avec les nouvelles pratiques pédagogiques;
- ◆ La consolidation en ce qui a trait à la démarche évaluative, à l'appropriation de la progression des apprentissages, à la définition des normes et modalités;
- ◆ Les nouvelles technologies qui doivent se loger davantage au cœur de certaines de nos pratiques pédagogiques;
- ◆ La promotion de l'école publique en général et de notre offre de service en particulier (compte tenu de l'exode de notre clientèle vers le secteur privé);
- ◆ L'uniformisation et le suivi rigoureux des plans d'intervention, l'intervention précoce et l'accompagnement des élèves lors des transitions (ex. passage primaire-secondaire).



Orientation 2 : Un environnement éducatif de choix

Réalisations :

- ◆ La Commission scolaire met en valeur les diverses réalisations des élèves;
- ◆ « L'Aide aux devoirs », « l'École en forme et en santé », la « Culture à l'école », le « Projet Pacifique » sont des programmes dont plusieurs établissements se prévalent;
- ◆ Cinq projets rassembleurs permettent chaque année à bon nombre d'élèves de s'épanouir : « l'Art : un monde à découvrir », « l'Éditorial d'un jour », l'Expo-Sciences, le « concours Entrepreneuriat », la Journée sportive;
- ◆ La politique culturelle nous invite à intégrer le volet culturel à notre discours et nos actions;
- ◆ Le plan d'action « Prévenir et traiter la violence » a été élaboré, adopté et diffusé;
- ◆ La Politique sur les cours d'école a aussi été élaborée, adoptée et diffusée;
- ◆ En matière de saines habitudes de vie, les encadrements prescrits sont généralement respectés;
- ◆ Le recyclage est monnaie courante dans l'ensemble de nos établissements (certains tentent aussi des expériences en compostage);
- ◆ Plus de 5 millions \$ ont été investis en immobilisation, en résorption du déficit d'entretien et dans le maintien des immeubles; une nouvelle école primaire a vu le jour et des travaux préparatoires pour l'agrandissement de l'École Euclide-Lanthier sont complétés;
- ◆ Le plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées a été adopté;
- ◆ Le Forum des jeunes et des adultes et le Comité consultatif de l'enseignement favorisent l'exercice de la démocratie scolaire.



À poursuivre :

- ◆ L'intégration du concept de l'approche orientante dans les matières et les activités scolaires;
- ◆ L'élaboration de plans locaux visant à prévenir et à traiter la violence; mise à jour et diffusion des plans de mesures d'urgence dans les établissements;
- ◆ La définition d'objectifs, de cibles et d'actions à réaliser au niveau de l'activité physique pour augmenter notre taux d'élèves physiquement actifs;
- ◆ L'articulation des activités éducatives en service de garde;
- ◆ En matière de développement durable, l'élaboration d'une politique environnementale.

Orientation 3 : Un personnel attentif aux besoins des élèves

Réalisations :

- ◆ Des services sont offerts aux enseignants et aux directions d'établissement afin de faciliter leur insertion professionnelle : accueil, dépliant présentant divers services, rencontres, mentorat; formations dispensées aussi en lien avec l'utilisation de logiciels spécifiques;
- ◆ Une formation en « approche-client » est proposée aux divers services;
- ◆ Des activités en matière de santé et de mieux-être sont organisées pour le bénéfice du personnel ;
- ◆ Un programme d'aide au personnel est aussi disponible;
- ◆ L'accueil du nouveau personnel et le Gala du personnel sont des traditions que la Commission scolaire perpétue année après année.

À poursuivre :

- ◆ La mise en place d'une supervision professionnelle et d'une évaluation plus systématisée;
- ◆ Un code d'éthique revisité, publicisé et mis en application;
- ◆ La valorisation et la reconnaissance de notre personnel au quotidien;
- ◆ L'amélioration de nos modes de communication entre services, entre services et établissements.



LA CSPO EN IMAGES



CONSEIL DES COMMISSAIRES



Jocelyn Blondin Jean-Pierre Reid Michel Gervais Hélène Bélisle Gilbert Couture J.-Pierre Brind'Amour



M. Andrée Lépine Alain Gauthier Marthe Nault Dominique Kenney Jacques Lemay Gervaise St-Amour



Francine Poitras Francine Lorange Fernand Lavoie Johanne Légaré Ugo De Montigny Chantal L.-Bélanger



Andrew Rhéaume Gilles Chagnon Mario Crevier Silvia Barkany Jean Malette

Orientation 4 : Une gestion administrative axée sur la réussite des élèves

Réalisations :

- ◆ Notre personnel a été sensibilisé à la gestion axée sur les résultats;
- ◆ La 1^{re} Convention de partenariat a été élaborée, adoptée et signée le 6 août 2010;
- ◆ Des travaux sont en cours pour conclure les premières conventions de gestion en juin 2011;
- ◆ Les plans d'action des divers services proposent des objectifs précis toujours en lien avec la réussite des élèves.

À poursuivre :

- ◆ L'instauration d'une culture qui vise l'analyse de nos résultats, assortie d'un monitoring permettant le réajustement de nos pratiques;
- ◆ L'utilisation de nouveaux moyens technologiques afin de rendre nos actions plus efficaces et plus efficaces (formulaires électroniques, logiciels);
- ◆ L'appropriation de nouvelles règles, de nouvelles procédures et l'application de nouveaux cadres législatifs.

Orientation 5 : Des partenaires désireux de s'engager davantage dans notre mission

Réalisations :

- ◆ Le Commissaire à l'éthique et le protecteur de l'élève ont été désignés; le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents a été élaboré et adopté;
- ◆ La majeure partie des plaintes ou des insatisfactions ont été réglées informellement;
- ◆ La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente dans tous les événements qui mettent en évidence les réalisations des élèves; elle s'investit également dans des comités où des partenaires échangent ou décident d'actions en lien avec le mieux-être de nos jeunes (particulièrement en matière de persévérance scolaire).

À poursuivre :

- ◆ L'intégration d'organismes communautaires et de nouveaux partenaires dans la recherche de solutions en lien avec la réussite des élèves et la persévérance scolaire.



LA CONVENTION DE PARTENARIAT

- ◆ Hausser notre taux de diplomation et qualification avant l'âge de 20 ans à 74% d'ici juin 2013;
- ◆ Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification à 26% parmi les élèves inscrits en FGJ, à 35% parmi les élèves en FGA, d'ici à juin 2013;
- ◆ Augmenter le taux de réussite en Français 5^e secondaire (volet écriture) à 83% d'ici à juin 2013;
- ◆ Augmenter de 3% le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au niveau des parcours de formation axée sur l'emploi (FPT-FMSS);
- ◆ Augmenter le taux d'élèves physiquement actifs;
- ◆ Augmenter le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements;
- ◆ Augmenter à 170 le nombre de nouveaux élèves, de 19 ans et moins, inscrits en formation professionnelle.

NOTRE ORGANISATION EN 2009-2010

Notre personnel

Personnel enseignant :	788
Personnel professionnel :	60
Personnel de soutien :	393
Personnel cadre :	75



Au cours de cette année, nous avons souligné le départ à la retraite de 42 personnes, nous avons souligné les 10 ans de carrière de 32 personnes et les 20 ans de carrière de 30 personnes.

Nos élèves

Préscolaire 4 ans :	85
Préscolaire 5 ans :	1 185
Primaire :	6 943
Secondaire :	4 444
Grand total :	12 657



Élèves adultes en formation générale et en formation professionnelle

Les centres d'éducation des adultes en formation générale ont desservi plus de 655 élèves (ETP) en 2009-2010 et 902 en formation professionnelle. Le Service régional de formation professionnelle accueille tous les élèves de la région 07 dans différents programmes. C'est un service unique et plein de ressources dont nous sommes également fiers.

AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- ◆ Adoption de la Politique sur l'Organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- ◆ Adoption du Protocole d'entente relatif aux Jeux du Québec – Gatineau, été 2010;
- ◆ Adoption du code d'éthique et de déontologie des commissaires;
- ◆ Détermination du bassin de la nouvelle école du secteur ouest;
- ◆ Adoption de la Politique sur l'utilisation des cours d'école;
- ◆ Désignation de la personne chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie des commissaires, et de son substitut;
- ◆ Adoption du Plan d'action 2009-2010 et des priorités de la direction générale;
- ◆ Nomination de la directrice de la nouvelle école du secteur ouest, de la directrice à l'école du Mont-Bleu et de la directrice de l'école Côte-du-Nord;
- ◆ Nomination d'une coordonnatrice au Service des ressources éducatives;
- ◆ Adoption du Programme d'accès à l'égalité en emploi;
- ◆ Adoption du Plan d'action sur l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées;
- ◆ Nomination d'une directrice à l'école Côte-du-Nord;
- ◆ Approbation d'une entente de partenariat sur le protecteur de l'élève et son substitut;
- ◆ Désignation du protecteur de l'élève et de son substitut;
- ◆ Acquisition du terrain sur lequel s'érige la nouvelle école du secteur ouest;
- ◆ Nomination de la nouvelle directrice du Service des ressources éducatives, secteur des jeunes;
- ◆ Nomination du nouveau secrétaire général et directeur des communications au Service du Secrétariat général et des communications;
- ◆ Changement de dénomination de l'école du Mont-Bleu;
- ◆ Adoption du cadre budgétaire 2010-2011;
- ◆ Adjudication du contrat en téléphonie IP;
- ◆ Adoption des travaux d'amélioration et de transformation des bâtiments 2010-2011;
- ◆ Adoption du Règlement sur la procédure d'examen de plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;
- ◆ Désignation d'un responsable de l'examen des plaintes et d'un substitut au responsable de l'examen des plaintes à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

- ◆ Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013;
- ◆ Ratification de la Convention de partenariat avec le MELS;
- ◆ Demande d'ajout d'une école primaire dans le secteur Ouest du territoire de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour 2014-2015;
- ◆ Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année 2010-2011;
- ◆ Nomination des récipiendaires du Prix Rachel Patry et du Prix du Bénévole;
- ◆ Remise des Prix du commissaire dans chaque établissement.

AU COMITÉ EXÉCUTIF

- ◆ Nomination du responsable de la vérification des comptes;
- ◆ Nomination de 7 directeurs ou directrices adjointes;
- ◆ Nomination de 2 coordonnatrices au Service des ressources éducatives;
- ◆ Reclassement d'adjoints administratifs;
- ◆ Renouvellement et acquisition de licences Novell;
- ◆ Soumissions pour des travaux dans les établissements suivants: école de la Vallée-des-Voyageurs, école du Village, école du Plateau, école du Lac-des-Fées, école des Rapides-Deschênes, école secondaire de l'Île, école secondaire Grande-Rivière, école secondaire Mont-Bleu, centre de formation professionnel de l'Outaouais, centre administratif (Service des technologies de l'information), sans compter l'enfouissement de la fibre optique;
- ◆ Location d'espaces, rue Vernon, pour le CFPO;
- ◆ Adoption des calendriers scolaires 2010-2011;
- ◆ Recommandation au Conseil quant à l'adoption du cadre budgétaire, du budget et des états financiers et à la poursuite des travaux préparatoires à l'installation de la téléphonie IP.
- ◆ Participation au Colloque de la FCSQ, au Colloque sur l'approche orientante, au Colloque de la TREAQFP;
- ◆ Renouvellement des contrats d'entretien ménager, du portefeuille d'assurances générales;
- ◆ Conclusion d'une entente avec la Société de transport de l'Outaouais;
- ◆ Approbation d'un contrat de location de locaux modulaires et portatifs à l'école Euclide-Lanthier.

TAUX DE RÉUSSITE POUR LES EXAMENS D'ÉPREUVE UNIQUE MELS																				
	SCIENCES PHYSIQUES 416			MATH 436		MATH 514		HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA		FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT			ANGLAIS LANGUE SECONDE 5 ^e SECONDAIRE					% de diplomation PROVINCIAL (5 ans)	% de diplomation CSPO (5 ans)	
	PROVINCIAL Secteur public	CSPO-GLOBAL	ÉPREUVE ÉCRITE	PROVINCIAL Secteur public	CSPO	PROVINCIAL Secteur public	CSPO	PROVINCIAL Secteur public	CSPO	PROVINCIAL Secteur public	CSPO-GLOBAL	ÉPREUVE ÉCRITE	PROVINCIAL Secteur public	CSPO-GLOBAL	PRODUCTION DISCOURS ORAL	PRODUCTION DISCOURS ÉCRIT	COMPRÉHENSION DISCOURS ORAL			COMPRÉHENSION DISCOURS ÉCRIT
2003	78,9	73,9	68,6	76,4	82,2	75,8	65,3	80,0	84,2	80,7	68,9	61,9	90,6	95,2	94,2		93,0		59,4	56,4
2004	75,9	72,9	68,3	78,7	81,3	71,1	76,0	85,5	89,8	87,9	85,3	84,3	93,6	98,5	97,1		98,0			
2005	83,2	82,4	80,2	69,9	68,7	67,1	62,5	75,5	79,8	87,8	88,3	83,2	90,3	96,7	98,7	98,5	96,8	90,9		
2006	76,8	71,0	65,6	69,0	67,4	80,8	82,4	75,8	79,0	84,2	86,0	77,4	93,6	97,8	98,6	98,2	98,2	93,0		
2007	75	63,4	58,4	73,4	75,4	68	40,6	87,4	89,4	86,4	83,8	79,2	87,8	96,6	98,6	98,2	94,2	87,6		
2008	85	82,8	81,4	72,6	82,4	68,2	66,2	71,8	73,8	86,6	82,4	78	93,4	96,4	96,4	96	94,6	91,2	60,2	55,5
2009	77,4	79,6	77,2	ND	ND	68,4	65,0	ND	ND	89,4	89,2	82,2	92,2	96,6	98,2	97,8	94,8	92,0		